

22. On ne change jamais l'office du jour à cause des ordinations d'évêques ; on ajoute cependant à la Collecte du jour, une autre collecte pour la consécration de l'élu, ne disant qu'une fois : *Per Dominum*, etc.

23. Quand le Graduel est fini, si l'on doit dire *Alleluia*, sinon le dernier verset du Trait ou de la Prose, le consécrateur va à son fauteuil devant le milieu de l'autel, et s'y assied avec la mitre ; les évêques assistants amènent de nouveau l'élu devant le consécrateur ; l'élu découvert lui fait une profonde inclination ; les assistants saluent aussi le consécrateur par une petite inclination sans quitter la mitre. Alors tous s'assoient comme auparavant ; et le consécrateur assis avec la mitre, tourné vers l'élu, dit :

« L'évêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser et confirmer. »

24. Ensuite tous se lèvent, et le consécrateur, debout avec la mitre, dit aux assistants :

« Prions, très-chers frères, afin que, pour l'utilité de son Église, la bonté du Tout-Puissant communique à cet élu l'abondance de sa grâce. »

25. Aussitôt le consécrateur se met à genoux devant son fauteuil, les évêques assistants devant leurs sièges, tous avec la mitre ; l'élu se prosterne à la gauche du consécrateur ; les ministres, et tous les autres sont aussi à genoux.

26. Alors les chantres commencent les litanies en disant *Kyrie eleison*, etc. On les dit en entier comme à l'ordination d'un sous-diacre.

27. Après ces mots : *Ut omnibus*, etc., le consécrateur se lève, se tourne vers l'élu, prend le bâton pastoral de la main gauche, et il fait, en chantant sur le ton des litanies, des signes de croix sur l'élu ; ce que font aussi les évêques assistants, qui demeurent cependant à genoux.

28. Ensuite le consécrateur se met de nouveau à genoux, ceux qui ont commencé les litanies, les reprennent et les achèvent.